

Rapport spécial en qualité de société à finalité sociale

(établi en vertu de l'article 661.6 du code des sociétés)

Introduction

Le projet EXARIS a été créé dans le cadre d'un projet pilote prévu dans le Contrat pour l'Economie et l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale. Il rassemble trois partenaires complémentaires: Daoust, Febecoop (Fédération belge de l'économie sociale et coopérative) et Actiris.

EXARIS se présente sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale (SCRLFS). Cette structure est la plus appropriée pour garantir, à travers une activité commerciale - l'intérim - la réalisation effective de la finalité sociale - l'insertion. Elle est aussi tout à fait conçue pour valoriser au mieux le savoir-faire des différents associés dans une nouvelle culture de partenariat public-privé. Il s'agit de la première entreprise d'économie sociale active dans l'intérim en Belgique.

Présentation des investissements

* Les investissements ont été réalisés afin de permettre un travail de qualité privilégiant la réalisation du but social :

* Le choix des locaux et de sa situation a été fait pour favoriser l'accessibilité aux demandeurs d'emploi.

En effet, la situation de l'agence Exaris est centrale et proche d'autres administrations.

Elle est accessible en transport en commun et permet aux personnes moins valides d'être accueillies facilement. De plus la superficie permet un encadrement de qualité et des séances de jobcoaching peuvent être organisées à l'étage pour plus de discrétion.

Des logiciels performants sont à la disposition des collaborateurs pour assurer un suivi de qualité et une bonne gestion des dossiers.

* Les frais de fonctionnements sont attribués aux supports techniques dont nécessite une agence d'intérim tels que le téléphone, internet... ainsi qu'aux moyens de visibilité et de communication augmentant les débouchés pour le public visé. Exaris Interim s'est dotée de tous ses moyens nécessaires pour assurer un service professionnel.

*Les rémunérations octroyées aux collaborateurs sont en adéquation avec les compétences dont voulaient se munir Exaris Interim pour assurer l'atteinte du but social

Bilan de l'activité sociale

La mission d'un bureau social d'intérim est d'offrir du travail intérimaire de courte et de longue durée à des chercheurs d'emploi, prioritairement âgés de 18 à 30 ans, avec comme objectif, le passage à un emploi durable. Cette mission s'accompagne, tout au long de la durée de l'intérim d'un accompagnement personnalisé pour aider les candidats intérimaires à augmenter leur employabilité et faciliter leur intégration durable sur le marché du travail.

La particularité d'Exaris Interim, agence d'intérim social, est l'accueil non-discriminatoire de chaque candidat répondant aux critères du public cible. Chaque candidat est reçu en entretien individuel pendant lequel le parcours professionnel et le profil du candidat sont examinés avec attention par le jobcoacher.

Au-delà de la mise à l'emploi classique, tout un processus de **jobcoaching** est activé.

Pour rappel, le jobcoaching permet à l'intérimaire d'être encadré dès son arrivée à l'agence jusqu'à sa mise à l'emploi en contrat de travail à durée indéterminée.

Un accompagnement individuel est offert aux candidats afin de permettre la meilleure adéquation entre l'entreprise et l'intérimaire mais surtout de révéler le candidat face à une offre d'emploi potentielle.

Une des actions de jobcoaching est l'accompagnement à l'entretien de sélection, nous allons si nécessaire chercher le candidat chez lui pour l'amener à l'entreprise. Cette action est essentielle pour certains intérimaires car elle permet de le rassurer d'être moins stressé et donc de le mettre à l'aise en entretien.

En effet le premier contact est bien souvent l'élément déterminant d'une première mission et il arrive parfois qu'un intérimaire se trompe d'adresse ou oublie le nom de la personne avec laquelle il a rendez-vous mais surtout a tendance à perdre tous ses moyens face à un employeur inconnu. C'est pourquoi une bonne préparation ou un accompagnement favorise la réussite de l'entretien ou l'intégration au travail.

Le jobcoaching c'est aussi :

- Imprimer un itinéraire clair et précis avec les transports en commun à prendre grâce au site de la stib et passer un petit coup de téléphone le matin pour s'assurer que la personne soit en route
- Donner des conseils sur le savoir-être : être poli et saluer son interlocuteur, bien se tenir et s'exprimer clairement
- Apprendre aux intérimaires à mettre leurs compétences en avant en leur donnant des exemples précis en rapport avec leurs expériences professionnelles
- Transmettre la culture de l'entreprise et les habitudes de celle-ci
- Conseiller la personne sur la tenue vestimentaire à porter pour travailler ou se rendre à l'entretien de travail : par exemple, de moins se maquiller, d'enlever les bagues et bijoux trop voyants, de ne pas porter de casquette, d'enlever leurs écouteurs...
- Accompagner l'intérimaire en transport en commun à partir de son domicile jusqu'à l'entreprise pour qu'il prenne connaissance de l'itinéraire
- Envoyer un sms d'encouragement ainsi que les infos pratiques avant la première journée de travail ce qui réduit par la même occasion le taux d'absentéisme des intérimaires au travail.
L'intérimaire étant toujours en possession de son gsm, cela constitue pour nous le meilleur moyen de communication. En effet, un bout de papier ou une carte de visite sont souvent égarés

Grâce aux **partenariats** que nous construisons, les candidats peuvent être orientés vers nos services. Ce réseau de partenaires est essentiel pour connecter tous les acteurs du terrain et ainsi encadrer au mieux les demandeurs d'emploi dans leur recherche.

Bilan statistique de l'activité sociale

En 2010, Exaris Interim a inscrit et reçu en entretien individuel 1848 candidats.

Lors de ces entretiens, les demandeurs d'emploi sont évalués sur base de leur motivation à travailler.

Ils sont également réorientés vers des partenaires lorsque leurs recherches d'emploi ne sont pas encore claires ou qu'ils nécessitent un encadrement plus spécifique tel qu'une formation en français, une détermination de projet professionnel,...

Cet entretien d'inscription est la première étape d'un processus de recherche d'emploi dont nous allons être conjointement les acteurs.

En 2010, Exaris Interim a permis à **327 personnes de travailler** sous contrat intérim et à 67 de signer un contrat à durée indéterminée.

Tous ces candidats ont été préalablement coachés afin que leurs missions d'intérim se déroulent pour le mieux et que le client soit totalement satisfait.

L'accompagnement social et administratif permet également l'insertion durable dans l'emploi et renforce la stabilité au travail.

De nombreuses actions de jobcoaching sont menées, en amont et en aval de la mise au travail, mais il est difficile de les quantifier.

Depuis sa création, Exaris Interim a inscrit et reçu 7702 jeunes peu qualifiés.

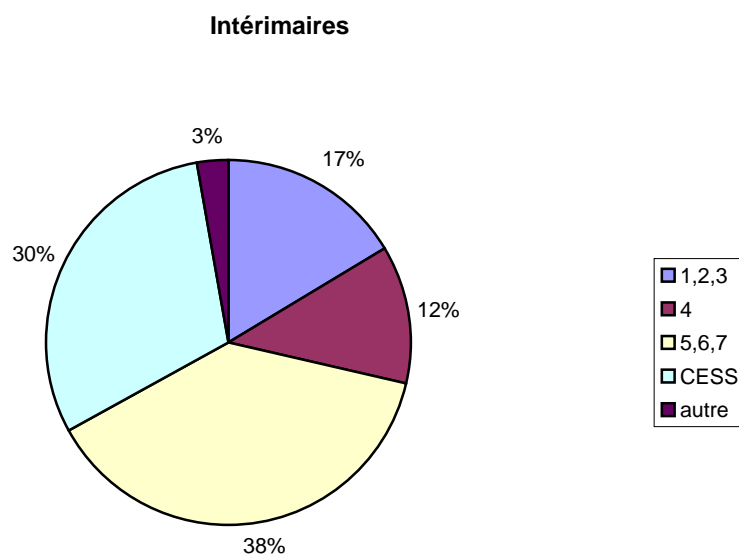
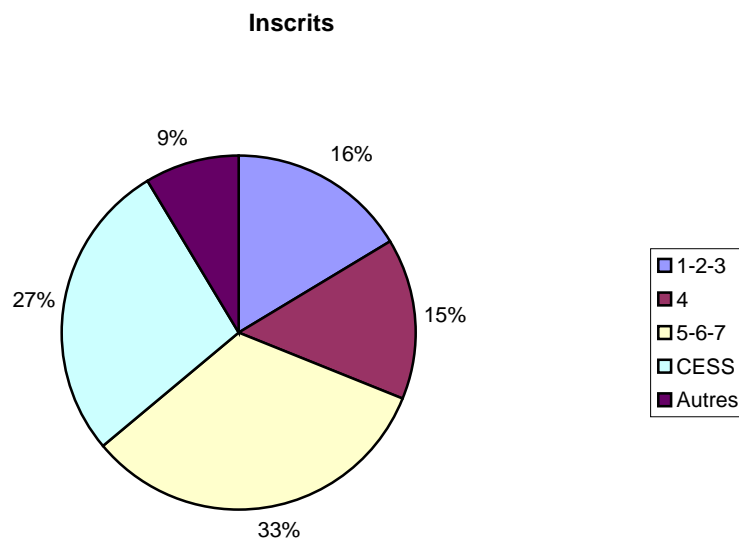
Nous avons permis à **1077** d'entre eux de travailler sous contrat intérim et **222** ont ensuite pu signer un contrat à durée indéterminée.

La majorité des candidats sont de nationalité belge (60%) mais nous avons beaucoup de candidats de nationalité hors Union européenne (30%) et 10% de l'union européenne. Nous comptabilisons plus de 75 nationalités différentes ce qui amène une diversité culturelle très présente.

La moyenne d'âge est de 25 ans.

Le niveau d'étude des candidats est encodé selon leur dernière année d'étude suivie.

Voici un graphique illustrant les statistiques 2010 pour les candidats **inscrits** en comparaison avec les **intérimaires**



Le paradoxe positif de l'entreprise est qu'il faut trouver un équilibre financier alors que d'une part nous poussons à réduire l'intérim et donc l'activité financière pour d'autre part augmenter les contrats à durée indéterminée (activité sociale).

Cette particularité est propre à Exaris et s'inscrit dans l'accomplissement de son objectif social.